

L'Université du Luxembourg et ses liens avec les universités israéliennes

un exemple d'incohérence des politiques du Grand-Duché de Luxembourg

Le 12 septembre dernier, l'Université du Luxembourg et l'Université hébraïque de Jérusalem ont signé une convention de collaboration et d'échanges, à l'occasion de la visite de Xavier Bettel, Premier ministre, en Israël et, accessoirement, en Palestine. Le Comité pour une Paix Juste au Proche-Orient (CPJPO) a tenu à clarifier les enjeux cachés de cette visite et de cette collaboration interuniversitaire. Il a aussi fait des propositions aux autorités luxembourgeoises ainsi qu'à l'Université pour rapprocher celles-ci de la cohérence qu'elles prétendent montrer dans les dossiers concernés.

Trois enjeux non dits lors d'une visite elle-même problématique

Premier non dit: une université qui dit avoir des «principes» et une «éthique» peut-elle coopérer avec une autre université qui est directement liée à l'armée israélienne, qui forme ses soldats, mène des recherches sur les armes, la sécurité et les machines de guerre (entre autres les drones) – tous «testés» sur les Palestiniens de Cisjordanie et, plus encore sur les populations «prisonnières» de Gaza?

Autre non dit: l'Université du Luxembourg peut-elle, sans complicité avec l'occupation et la colonisation, coopérer avec une université dont une partie des locaux est située sur des terres palestiniennes volées? Cette appropriation de terres des populations occupées est contraire à la 4e Convention de

Genève, dénoncée par le Droit international, par l'Union européenne et le gouvernement luxembourgeois lui-même («la colonisation est l'un des obstacles majeurs à la paix» a dit et répété, au nom du Gouvernement, le Ministre luxembourgeois des Affaires étrangères).

Troisième non dit : le déséquilibre regrettable entre une visite de 2 jours en Israël et une visite de quelques heures en Palestine: un alibi? en tous cas, pas un mot, pas un geste sur des projets de coopération universitaire avec la Palestine alors que les besoins en termes d'échanges et de coopérations inter-universitaires sont particulièrement importants en Palestine occupée.

Pour rappel, en 2015, le CPJPO avait envoyé un courrier et avait rencontré des responsables de l'Université du Luxembourg afin de les informer sur les liens qu'entretiennent les universités israéliennes – dont plusieurs sont partenaires de l'Université du Luxembourg – avec l'armée d'occupation israélienne régulièrement responsable de violations des droits humains et du droit international, soupçonnée par beaucoup d'instances de «crimes de guerres» sinon de «crimes contre l'humanité».

En effet, en Israël, les travaux de la plupart des Universités sont largement utilisés par, voire imbriqués dans, la recherche militaire, dont les résultats et les innovations qui en résultent sont testés sur les populations palestiniennes sous occupation. C'est d'ailleurs l'un des critères de «qualités» mis en exergue par les responsables israéliens pour vanter les avantages de leurs armes lors des grandes foires annuelles sur l'armement. Rien que de ce point de vue, tout partenariat académique avec de telles universités se trouve entaché du soupçon de «complicité» avec l'occupation et la colonisation.

Des partenariats risqués

En 2015, des partenariats étaient en cours entre l'université du Luxembourg et huit universités israéliennes, dont certains sont particulièrement problématiques pour les raisons essentielles suivantes :

L'Université hébraïque de Jérusalem

- Une partie du campus universitaire se trouve sur le territoire palestinien occupé.
- Des liens institutionnalisés avec l'armée israélienne. L'université chapeaute des collèges militaires israéliens et assure la formation des soldats israéliens en sciences et technologies. De plus, elle abrite une base militaire sur son territoire.
- L'Université hébraïque dissuade les étudiants internationaux de visiter Jérusalem-Est.
- Il existe une discrimination institutionnalisée à l'égard des étudiants arabes (voir le rapport de Human Rights Watch).

Le Technion Institute of Technology

- Cet institut collabore directement avec l'entreprise d'armement et de technologie militaire Elbit Systems, l'une des plus grandes firmes israéliennes de production et de commercialisation d'engins et de technologies militaires et à usages militaires.
- Les résultats des recherches et les technologies mis au point par Elbit sont souvent utilisées et testées sur la population palestinienne enfermée et sous contrôle militaire. Ainsi les bulldozers téléguidés ont été utilisés à Gaza pour détruire des infrastructures essentielles à la simple survie de la population assiégée; de même les drones fabriqués par Elbit ont été largement utilisés lors des derniers bombardements sur Gaza en 2014.

L'Université de Haïfa

- Le guide officiel pour étudiants internationaux les décourage de visiter les villages palestiniens.
- Une base militaire se situe sur son campus.
- Ici aussi, il existe une discrimination systématique et institutionnalisée des étudiants arabes (voir le [rapport](#) de Human Rights Watch).

L'université «ne fait pas de politique»!

Comme très souvent, les responsables de l'université prétendent «ne pas faire de politique» ni pratiquer de sectarisme, car l'Université développe aussi de nombreux partenariats avec des universités arabes. Il est évident que le problème ne se situe pas là mais dans le fait que les universités israéliennes sont largement utilisées par la politique et pour des buts politiques – le maintien du contrôle d'une population, sinon le nettoyage ethnique de celle-ci. Par ailleurs, point de coopération évoquée avec les universités palestiniennes.

L'Université du Luxembourg a affirmé que huit partenariats académiques – qui s'inscrivent dans le cadre du programme européen Erasmus Mundus – sont toujours en cours mais expireraient au printemps. Quant à eux, les partenariats avec l'Université hébraïque de Jérusalem et l'université Ben Gourion se poursuivraient.

Voisinage étonnant avec le secteur militaro-industriel israélien

Dans le cadre du nouveau programme européen de recherche «Horizon 2020», l'université du Luxembourg constitue, avec l'aéroport de Luxembourg, l'une des parties prenantes dans le projet Flysec. L'un des buts de ce projet est de développer des systèmes de technologies complexes pour la sécurité des aéroports. Dans le cadre de ce projet, l'université et l'aéroport coopèrent avec la plus grande entreprise

israélienne de technologie militaire et d'armement déjà citée plus haut, Elbit. L'objectif du projet est poursuivi à travers le « partage d'expériences et d'expertises de la part des industries, entreprises, recherches et monde académique ». L'expertise et l'expérience d'Elbit sont ainsi partagées et mises au profit de ses partenaires alors que celles-ci concernent entre autres les systèmes de surveillance et de contrôle autour du Mur illégal construit sur les terres palestiniennes, autour des check-points, des routes réservées aux colons et de la protection des colonies israéliennes.

Rappelons-nous: il y a quelques mois, après les attentats de Paris puis de Bruxelles, le gouvernement israélien a, à diverses reprises, offerts ses «bons et loyaux services» aux gouvernements concernés pour les aider de ses avancées technologiques dans leur lutte contre le terrorisme international (amalgamé ici avec les Palestiniens et les résistances légitimes du peuple palestinien). Le cynisme est fréquent en Israël. Le deviendrait-il aussi chez nous?

Or, cette coopération pose plusieurs problèmes :

- Il existe des risques importants que même les résultats de recherches civiles soient utilisés et détournés à des fins militaires par l'entreprise militaire Elbit.
- Nous voyons un réel cynisme dans ces pratiques de coopération avec Elbit de la part de l'UE et en particulier du Luxembourg, de l'Université et de la société de l'aéroport qui les conduisent à bénéficier de technologies et du know-how de cette entreprise, directement active dans de multiples atteintes au Droit international et aux Droits humains et qui, de la sorte, légitiment ces atteintes et s'en montrent complices.
- Or les États membres de l'ONU, l'UE, ses États membres et les institutions y relatives, telles que l'université, sont dans l'obligation en vertu du droit international (arrêt de la Cour internationale de Justice de juillet 2004) de ne pas

prêter aide ou assistance au maintien d'une situation illégale? Il nous paraît donc évident que les uns comme les autres violent cette obligation, sont complices de cette situation illégale et sont en totale incohérence avec leurs propres déclarations.

Un exemple a contrario: les choix du Fonds luxembourgeois de Compensation (FDC)

Cela fait plusieurs années que le FDC a exclu de l'accès à ses fonds les entreprises qui contreviennent au Droit international et aux Droits humains. La dernière liste d'exclusions (2013) comprend ainsi 61 entreprises du monde entier, dont 8 entreprises israéliennes: les principales banques israéliennes, mais aussi la société Elbit. Motif: Elbit participe à la construction du mur (*«Association to providing security systems for illegal separation barrier on occupied territories (State of Palestine)»*).

Le FDC a été accusé de «boycotter» l'État d'Israël! Être en accord avec ses principes et critères éthiques constitue-t-il un «boycott»? Le FDC «boycotterait-il» donc 61 entreprises originaires de pays très différents du monde entier? Pourquoi dit-on qu'il s'agirait-il d'un «boycott» dans le cas israélien et pas dans les autres ? Pourquoi Israël ferait-il à nouveau exception?

Et surtout pourquoi une institution aussi importante dans la vie économique du Luxembourg telle que le FDC n'est-elle pas davantage imitée par plusieurs Ministères largement impliqués dans les coopérations avec l'État d'Israël, certaines de ses institutions et de ses entreprises (Ministère du Commerce, de l'Économie, du Tourisme, de la Recherche, ...)? Business is business, n'est-ce pas!

Mais alors aussi: l'incohérence est incohérence! Assumons-le clairement, sans fausses explications et sans échappatoire. En

2012 déjà, Déi Lénk avait posé une question parlementaire au Ministre de l'économie de l'époque, Jeannot Krecké, concernant les diverses ambiguïtés des coopérations économiques et commerciales avec l'État d'Israël et certaines de ses entités. Ces questions sont restées sans véritables réponses à ce jour, du moins dans la pratique. C'était d'ailleurs l'un des objectifs de la conférence de presse organisée par le CPJPO que de reposer ces questions, de ré-énoncer les interpellations qui en découlaient et de refaire des propositions en vue de remédier à cet état permanent d'incohérence. D'autant plus grave aujourd'hui que les autorités sont informées de ces incohérences et de leur impact sur la poursuite et l'aggravation de la situation des Palestiniens.

De nombreux exemples a contrario résultent des pressions des sociétés civiles via la campagne BDS (Boycott – Désinvestissement – Sanctions)

C'est surtout dans le cadre du «boycott académique» et du «désinvestissement» que l'on trouvera de nombreux exemples d'institutions qui, à l'instar du FDC luxembourgeois, ont pris leurs responsabilités et assumé leurs obligations selon le Droit international. Le boycott académique fait partie de la campagne «Boycott – Désinvestissement – Sanctions». Il fait peur à beaucoup, parce que, dans le cas présent, il s'agit d'Israël. Mais, en fait, on comprend généralement très mal le boycott académique: il consiste à ne pas nouer de relations avec des universités et des institutions de recherche qui participent à l'industrie de l'occupation voire qui relayent l'apartheid sur leur terrain universitaire. Il s'agit de contrer l'entreprise de «normalisation» que met en œuvre l'État d'Israël. Le boycott ne vise pas des personnes, mais les liens institutionnels avec l'État israélien, son armée, ses institutions dans la mesure et aussi longtemps qu'ils poursuivent leurs politiques d'occupation, de colonisation et de normalisation de ces politiques.

On ne citera que les quelques exemples suivants parmi les milliers de cas recensés depuis 2005 (appel de la société palestinienne). Des associations académiques prestigieuses comme l'*American Studies Association* ou la *Teachers Union of Ireland* adhèrent officiellement au boycott académique. Des milliers d'universitaires d'Afrique du Sud, des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni, de Suède, d'Irlande, de Belgique et d'ailleurs ont signé des déclarations en soutien au boycott académique pour les raisons et dans les limites évoquées ci-dessus.

Que le Luxembourg devienne cohérent avec ses politiques déclarées, c'est possible! Tout dépend de sa «volonté politique»!

Le CPJPO a terminé sa conférence de presse par l'appel suivant aux autorités luxembourgeoises ainsi qu'à l'Université du Luxembourg. Je le reprends ici intégralement au titre de conclusion de ma contribution:

Nous appelons ... le gouvernement luxembourgeois à cesser au Luxembourg sa coopération avec des entreprises qui profitent de l'occupation, telles que G4S, ou qui sont actives dans l'armement, telles que Elbit; nous l'appelons à conditionner sa coopération économique et commerciale avec Israël au respect des droits de l'homme, à suspendre la participation de l'Université du Luxembourg au projet Flysec et à évaluer les accords de celle-ci avec les universités israéliennes au regard des implications directes et indirectes de celles-ci dans l'occupation.

A défaut, nous risquons, dans 70 ans, de devoir présenter à la Palestine nos excuses pour notre complicité d'aujourd'hui dans son occupation et ses souffrances.

Et moi-même de terminer avec le slogan qui animera la campagne organisée en 2017 par la Coordination européenne des Comités

et Associations pour la Palestine (ECCP):

**«100 ans depuis la Déclaration Balfour,
70 ans depuis la Naqba,
50 ans d'occupation et de colonisation,
c'est ASSEZ!»**